

# GARRIGUES STE EULALIE

**BULLETIN MUNICIPAL N°21 Mars 2013**



La place de la Mairie



La chapelle



## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je voudrais essayer de clarifier, en la résumant, la réforme des rythmes scolaires, proposée par le Ministre Peillon.

Se basant sur les conclusions des médecins et des chronobiologistes qui affirment (depuis fort longtemps d'ailleurs) que la journée d'enseignement est trop longue pour les enfants, il propose de raccourcir le temps quotidien d'enseignement (5 h 15 ou 5 h 30 au lieu des 6 h actuelles) et de compenser le temps ainsi dégagé par des activités péri-éducatives que devront mettre en place les communes. La pose méridienne ne devra pas être inférieure à 1 heure 30. Les enfants ne devront en aucun cas être libérés avant 16 heures 30. Pour assurer le même volume horaire (24h), les enfants devront être présents une  $\frac{1}{2}$  journée supplémentaire (vraisemblablement 3 heures le mercredi matin).

Parmi les activités éducatives que peuvent proposer les communes, nous retrouvons les activités culturelles, artistiques, sportives ou de loisirs qui devront être animées par du personnel compétent et s'inscrire dans un Projet Educatif Territorial.

La mise en place de cet accompagnement périscolaire, difficile pour les petites communes va engendrer une dépense supplémentaire. Elle va également provoquer une dépense supplémentaire pour le Conseil Général, avec le transport du mercredi matin. Ne parlons pas des problèmes de nettoyage à cause d'une plus large occupation des locaux. Cette réforme doit se faire, obligatoirement à mon sens, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Nous avons la possibilité d'appliquer la réforme dès la rentrée 2013, avec les incertitudes que cela comporte ou attendre 2014. Nos deux communes du Regroupement Pédagogique, Collorgues et Garrigues Ste Eulalie ont fait le choix de demander le report en 2014, afin d'avoir le temps pour planifier ces activités.

Espérant avoir contribué à la compréhension de cette réforme et vous souhaitant bonne lecture,

Bien cordialement,

Le Maire

D. Viala

## ETAT CIVIL

A notre connaissance :

### NAISSANCES :

Dylan Sabatéry, né le 27 décembre 2012 à Nîmes, fils de Déborat Boudon et Damien Sabatéry, domiciliés à Sauzet, petit fils de Catherine et Eric Boudon.

Liam Terlecki, né le 1<sup>er</sup> janvier 2013 à St Maurice (94), fils de Cindy Kurylo et Adrien Terlecki, petit fils de Nathalie et Bruno Terlecki.

Maxence Schaefer, né le 13 janvier 2013 à Nîmes, fils de Laurinda Oliveira et Nicolas Schaefer, petit fils de Myriam et Antonio Oliveira.



Luna Samper née le 19 février 2013, fille d'Elodie Merle et Alexandre Samper, petite fille d'Annie et Eric Merle.

Tous nos vœux de santé et bonheur aux bébés.

DECES :

Monsieur André Galizzi décédé le 17 janvier 2013 à Nîmes.

Monsieur René Romieu décédé le 24 janvier 2013 à Garrigues Ste Eulalie, papa de Lili Champetier.

Monsieur Klaus Helmle, décédé à Garrigues Ste Eulalie le 21 février 2013

Madame Fernande Carrière décédée le 18 mars 2013 à Saint Chaptès, maman de Jean-Claude Carrière

Nous renouvelons notre sympathie à ces familles dans la peine.

## INFORMATIONS DIVERSES :

### TRES IMPORTANT : BRULAGE :

Nous avons pu constater récemment des brûlages intempestifs de matières polluantes. Je rappelle que ce genre de pratiques (brûlage de déchets de cuir, de plastiques, de polystyrène...) est interdit en tout temps, en tout lieu et en tout point du territoire (y compris sur terrain privé), et puni par la loi.

Par ailleurs, le brûlage des végétaux est encadré par les règles suivantes :

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun 15	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
☺												
<b>Brûler des végétaux coupés</b>	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration				INTERDIT		Possible (*) sans déclaration				
☺												
<b>Brûler des végétaux sur pied</b>	Possible (*) avec déclaration				INTERDIT		Possible (*) avec déclaration					

(\*) Sauf si vent supérieur à 20 Km/heure

Je vous rappelle également l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé prévue par l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2013. C'est l'une des mesures dont l'efficacité est reconnue pour la protection des habitations et de leurs occupants. Cet arrêté confie au Maire le contrôle de l'exécution des obligations de débroussailler et lui donne pouvoir de faire procéder d'office aux travaux non exécutés par les intéressés (à leurs frais).

Il demande de rappeler à nos concitoyens que le respect de cette obligation participe avant tout à une attitude civique.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : Effectif R.P.I.

Afin d'établir la prévision des effectifs pour le R.P.I. Garrigues Ste Eulalie / Collorgues la plus précise possible, les parents dont les enfants sont nés en 2010 sont priés de venir les inscrire en mairie le plus rapidement possible.

### HORAIRES D'ETE D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

A compter du 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 30 septembre, la déchetterie de Choudeyrague est ouverte :

- Le lundi, mercredi et vendredi de 15 heures 30 à 18 heures 30.
- Le samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 18 heures 30.

### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat de la mairie sera fermé le vendredi 10 mai 2013.

### RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens, filles ou garçons ont obligation de se faire recenser à compter de l'âge de 16 ans. Ils (ou leurs représentants légaux) doivent se présenter en mairie munis d'une pièce d'identité au nom du jeune. Le document qui sera remis à ce moment là est indispensable à toutes inscriptions aux examens, concours, permis de conduire etc...

RESUMES DES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--

L'an deux mil douze, le 18 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala, de Bruno Michel à Lionel Dussaut. Absentes excusées, Anne Le Voyer et Corine Lafeuillade. Marie Madeleine Gibert est nommée secrétaire de séance. Le compte rendu de la réunion du 7 novembre 2012 est adopté à l'unanimité.

#### **1. INTERCOMMUNALITE :**

La première réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes Pays d'Uzès aura lieu demain mercredi 19 décembre. A l'ordre du jour, l'élection du président et des vice présidents.

#### **2. ASSURANCES PREVOYANCE POUR LE PERSONNEL**

Le CDG 30 nous a envoyé sa proposition de contrat suite à sa consultation. L'assureur choisi est Interiale / Gras Savoye.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer la convention de participation pour le risque Prévoyance et tout acte en découlant.

#### **3. DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL :**

Suite à l'achat d'un tractopelle et à la reprise de l'ancien ainsi qu'à quelques virements de crédit, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 au budget général de la commune.

#### **4. Fixation redevance Ordures Ménagères 2013**

Monsieur le Préfet n'a pas encore pris l'arrêté de dissolution du Smictom de Massargues et du Sivu de Choudeyrague. Il sera pris lorsque la nouvelle Communauté de Communes sera en mesure d'exercer cette compétence. La commune doit donc fixer cette redevance pour 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les mêmes tarifs que 2012.

#### **5 Demande de subvention DETR 2013**

M le Maire propose de demander une aide pour le financement de la création de sentiers piétonniers et la mise en place de panneaux pédagogiques pour lesquels nous avons obtenu une subvention dans le cadre des amendes de police 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver cette proposition et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## **6 Questions diverses**

- Didier Kielpinski et Jean Luc Gibert donnent le bilan de la soirée de la Fête de la Musique et du 13 juillet. Résultat positif puisque la somme de 1600 € a été versée au CCAS de la commune.
- Des devis seront demandés pour un bilan thermique au Groupe Scolaire.

La séance est levée à 20 heures 30.

---

L'an deux mil treize, le mardi 19 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Daniel Viala, maire. Tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Stéphanie Roquel qui a donné procuration à Daniel Viala, Marie Madeleine Gibert à Gérard Bancillon, d'Anne Gout à Lionel Dussaut et de Patrick Bancillon à Matthieu Henry. Absente excusée : Corine Lafeuillade.

Lionel Dussaut est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 18 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.

### **1. CONVENTION CLSH:**

Pour l'année 2013, c'est la Ligue de l'Enseignement qui est chargée de son organisation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention fixant les modalités d'organisation et de financement du CLSH avec la Ligue de l'Enseignement
- que ce CLSH sera organisé au cours des vacances de Février, Pâques, Juillet et aux vacances d'automne 2013.

### **2. FUSION SIE DE CHAPTES AVEC SYNDICAT MIXTE :**

Monsieur le Préfet nous a transmis l'arrêté de fusion des SMDE avec le SIE du Vistre et du SIE de la Région d'Uzès comme prévu au schéma départemental de l'intercommunalité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette fusion.

### **3. RYTHMES SCOLAIRES :**

Le gouvernement a élaboré un projet de loi sur les rythmes scolaires qui doit être applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2013. Une dérogation peut être demandée pour sa mise en application au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une dérogation pour le report de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### **4. QUESTIONS DIVERSES :**

- Proposition délibération soutien lycées d'Uzès

Le Comité de Défense et de Soutien aux Etablissements Scolaires Public de l'Uzège propose une délibération pour le soutien de la restructuration des lycées. Le Conseil, à l'unanimité, décide de prendre cette délibération.

- Organisation Fête de la Musique : Elle sera organisée le samedi 22 juin par la Mairie avec pizza et groupe d'animation comme en 2012.

- 13 juillet 2013 : Une réunion aura lieu avec les associations pour son organisation, un repas devra obligatoirement être proposé.

La séance est levée à 20 heures 30.

LISTE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Nom	Activités	Adresse	Coordonnées
<b>ETS BERTETTO PEPINIERISTE</b>	Plantes grimpantes et plantes à parfum	15 Avenue de Collorgues 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.28.56 E-mail: ets.bertetto@laposte.net
<b>SAS BANCILLON BTP</b>	Bâtiment, Travaux Publics	5 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.20.29 Fax: 04.66.81.20.04 E-mail: bancillonbtp@bancillonbtp.fr
<b>BAUDUIN Laurent</b>	Infirmier à domicile	25 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.20.52.39 Port: 06.31.72.84.32
<b>EURL LE BAYOU</b>	Locations vacances	10 Impasse Pasquier 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 03 85 92 19 34 Port: 06 23 69 40 48 E-mail: gardella.claude@wanadoo.fr
<b>LA BERGERIE Angélique Herard Angélique Aviles</b>	Restaurant Ouvert tous les jours Sauf le mardi soir et mercredi toute la journée	12 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.27.41 Port: 07.70.62.64.29
<b>BRESSAC Jean Marie</b>	Electricité Générale	5 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 06.16.51.64.79
<b>BROCHE Nicolas EURL Grain de Chaux</b>	Ravalement de façade en enduits à la chaux aérienne, petite maçonnerie, zinguerie	6 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 06.18.23.07.10 E-mail: graindechaux@orange.fr
<b>BROUSSON Philippe</b>	Garage Mécanique Auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.90.29
<b>BRUNET André Domicile Services</b>	Entretien, espaces verts, nettoyage, aide aux personnes...	3 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.63.85.77 Port: 06.26.55.35.90
<b>DENEAU Céline CD Drive Perfect</b>	Monitrice indépendante : Perfectionnement et pilotage, Préparation au permis de conduire	18 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port : 06.03.89.04. 33 Site : <a href="http://www.cddriveperfect.com">www.cddriveperfect.com</a> E-mail : cddriveperfect@orange.fr
<b>COSTE Alain Peintures Garrigoises</b>	Rénovation, décoration, revêtements muraux, peintures extérieures et intérieures	7 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Port: 06.25.32.03.67
<b>FIQUET- DENEAU Mona</b>	Locations saisonnières	18 Rue du Château d'Eau 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 09.79.20.78.22 Port: 06.82.38.09.71
<b>ESTUBLIER Eddy ELEC +</b>	Electricité, Climatisation, Alarme, Automatismes, Plomberie	5 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél/Fax: 04.34.28.10.83. Port: 06.16.51.32.98
<b>FAZAI Ayachi Carrosserie Garrigoise</b>	Carrosserie, peinture auto	14 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.90.29
<b>GALIZZI-LAUTIER Christine</b>	Masseur Kinésithérapeute	3 Avenue des Oliviers 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.90.07 Port: 06.11.58.31.10
<b>S.E.E. GALIZZI</b>	Travaux Publics	11 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.20.77
<b>GARCIA SERVICES</b>	Peinture, Ferronnerie, Plomberie, Petite maçonnerie	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.98.54 Port: 06.21.83.83.53

Nom	Activités	Adresse	Coordonnées
<b>GARCIA Sylvain</b>	Création et entretien espaces verts	44 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.98.54 Port: 06.88.93.41.34
<b>GIBERT Franck SANDALES DE L'UZEGE</b>	Fabrication et Vente de Sandales Cuir	1 Avenue de la République 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.22.96.76 Port: 06.25.73.69.29
<b>GIBERT Sébastien</b>	Maçonnerie Générale, Restauration	4 Rue des Tamaris 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.00.40 Port: 06.71.62.87.50 E-mail: <a href="mailto:sebastien.gibert4@wanadoo.fr">sebastien.gibert4@wanadoo.fr</a>
<b>GOUT Luc</b>	Maçonnerie Générale	40 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.24.81 Port: 06.16.25.42.82
<b>HENRY Matthieu ECO ENERGIES</b>	Installation équipements solaires	15 Avenue des Pins 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 08.75.46.89.74 E-mail: <a href="mailto:eco-energies@wanadoo.fr">eco-energies@wanadoo.fr</a>
<b>LA ROCCA Tony Jardins de Garrigues</b>	Paysagiste, entretien et création de jardins	1 Allée de la Figuière 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.63.25.89
<b>SARL MARCON &amp; Fils</b>	Maçonnerie générale, restauration, charpente, couverture	30 Avenue de la Mairie 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.21.63 Port: 06.30.85.59.38
<b>« Mil et un Délice » SARL SPBS</b>	Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie	2 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.81.52.28 Port: 06.89.73.57.19
<b>MONTEIL Christine EURL VILLAS GARDOISES</b>	Réalisation de villas, rénovation	4 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 04.66.21.54.63 Port: 06.23.23.77.94 <a href="http://www.villas-gardoises.com">www.villas-gardoises.com</a>
<b>NORTES Jennifer</b>	Esthétique à domicile	42 Rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 06.19.75.43.33
<b>QUET Samuel PPC</b>	Permis de construire, Déclaration de travaux	9 Rue des Ormeaux 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tél: 06.13.15.02.44 E-mail: <a href="mailto:samuelquet@hotmail.fr">samuelquet@hotmail.fr</a>
<b>REY Pascal SARL QUIETUDE</b>	Installation d'antennes TV, d'alarmes, domotique et électricité	19 Chemin du Gourg de la Rose 30190 Garrigues Ste Eulalie	Tel : 09.75.32.13.16 Port : 06.27.77.32.51 Fax : 04.66.63.13.29 E-mail : <a href="mailto:quietude@neuf.fr">quietude@neuf.fr</a>

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE DE GARRIGUES SAINTE EULALIE

Stéphanie BORRELLI 8 Rue de la Condamine	Tél : 04.66.37.02.93
Catherine BROUSSON 9 Avenue des Oliviers	Tel : 04.66.63.03.12
Sandrine CLAUZEL 10 Rue des Ormeaux	Tel : 04.66.57.13.60
Nathalie JULVE 9 Rue des Tamaris	Tel : 04.66.81.29.99
Christine MOUSSET 15 Rue des Amandiers	Tel : 04.66.63.18.64
Myriam OLIVEIRA DA COSTA 31 Rue de l'Egalité	Tel : 04.66.81.99.59
Françoise VALLAT 4 Avenue des Tennis	Tel : 04.66.81.95.93

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## MAIRIE

 04 66 81 24 07

Fax : 04 66 81 29 77

E-mail : [garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr](mailto:garrigues.ste.eulalie@wanadoo.fr)

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H

## PERMANENCES

Le **MAIRE** reçoit le vendredi de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous

Les **ELUS** vous reçoivent sur rendez-vous à demander au secrétariat

### CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

**GIBERT Marie-Madeleine** Tel: 04 66 81 20 85

### CORRESPONDANTE REPUBLICAIN D'UZES

**HENRY Stéphanie** Tel : 04 66 63 17 71

ASSOCIATION		PRESIDENT	TELEPHONE
COMITE DES FETES		LONGUET Eloi	
LA FARIGOULE, Club des Aînés		DURET OZIL Simone	04.66.29.48.02
TERRE DES ENFANTS		MORDANT Lucie	04.66.81.20.84
EGLISE CATHOLIQUE		BANCILLON Bernadette	04.66.81.22.97
EGLISE REFORMEE		DARBOUSSET Sullyse	04.66.81.27.47
SOU DES ECOLES		CARRETERO Karine	06.13.63.55.42
SOCIETE DES CHASSEURS		MARCON Yves	04.66.81.21.63
BOULEGA TE		ROQUEL Jean-Paul	06.15.65.51.09
LA JEUNESSE GARRIGOISE		BOUDON Mikaël	06.77.84.00.24
LE TEMPS DES COPAINS		MICHEL Bruno	04.66.81.91.61
RANDONNEE PEDESTRE GARRIGOISE		GALLOIS Philippe	04.66.81.25.37 06.14.35.84.94
VIVE LA FETE		JULVE Cédric	06.19.73.30.88 06.61.04.99.40



# *DES NOUVELLES DE NOS CLUBS*

## CALENDRIER DES FESTIVITES :

- Samedi 23 mars 2013 : Soirée Théâtre au foyer à 20 h 30  
Dimanche 7 avril 2013: Kermesse de Terre des Enfants au foyer de Garrigues Ste Eulalie avec loto à 16 h  
Dimanche 14 avril 2013: Marché aux fleurs à Collorgues dans la cour du château de 10 h à 17 h.  
Dimanche 5 mai 2013 : Marche, VTT, départ place de la Mairie de 9 h à 15 h.  
Mercredi 8 mai 2013 : Commémoration de la Victoire de 1945, cérémonie à 11h30 devant le monument aux morts, suivie d'un apéritif.  
Dimanche 12 mai 2013 : Kermesse de la Communauté protestante au foyer de Garrigues Ste Eulalie, avec loto à 15 h 30.  
Samedi 22 juin 2013 : Fête de la musique place du 19 mars à partir de 19 h.

## TERRE DES ENFANTS :

La situation d'Angelo est toujours préoccupante : ses parents ne sont pas très motivés pour sa scolarité et les internats sont réticents pour accueillir un enfant à la fois aveugle et en partie invalide, il ne peut pas marcher.

La vice-présidente de Terre des Enfants ira à Madagascar cet été, elle essaiera de trouver une solution.

Nous vous invitons très chaleureusement à notre kermesse annuelle le dimanche 7 avril au foyer municipal : vente de pâtisseries sucrées et salées à 11 heures, loto à 16 heures, apéritif et grillades en soirée.

Le 1<sup>er</sup> mai à Collorgues nous vous proposons à midi une paëlla ou des grillades au foyer de Collorgues.

Venez nous aider et nous encourager dans nos activités pour Madagascar et pour l'entraide œcuménique de Brignon.

A bientôt.

L. Mordant

## CLUB DES AINES LA FARIGOULE

Le repas de l'amitié aura lieu le mardi 16 avril 2013 au foyer de Garrigues Ste Eulalie, à midi avec pour menu « L'Aligot ».

Renseignements et inscriptions auprès d'un membre du bureau avant le vendredi 5 avril 2013.

Une sortie est prévue le jeudi 23 mai 2013 pour la visite du Palais du Facteur Cheval à Hauterives (Drôme).

Inscriptions et paiements auprès des organisateurs avant le jeudi 16 mai 2013 dernier délai.

- Griot Jean Paul : 04.66.81.24.66 - Galizzi Florence : 04.66.81.28.38

Bienvenue à tous !

## Randonnée Pédestre Garrigoise

Garrigues a eu l'honneur d'accueillir le samedi 9 février l'assemblée générale du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gard, rassemblement de tous les clubs de randonnée du Gard affiliés à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.



A l'issue de cette assemblée, la soirée dansante organisée par notre association a connu un vif succès.



Mais les activités régulières de notre association, ce sont les randonnées : ci après une photo lors de notre sortie le 17 février au col de l'Asclier.



En plus des randonnées habituelles, accessibles à tous, organisées le 3<sup>o</sup> dimanche de chaque mois, nous généralisons l'organisation (ou la participation) à une seconde randonnée le 1<sup>o</sup> dimanche du mois. Par exemple le 7 avril, participation à la manifestation « Nîmes à pied » organisée par le CDRP30 (9 km – 3hrs de découverte de Nîmes – départ du stade des costières à 9h30). Parmi nos prochaines destinations : La Camargue, Meyrueis sur le Causse Méjean ...

Pour nous contacter : [rando.garrigues@gmail.com](mailto:rando.garrigues@gmail.com) ; ou par tél 06 14 35 84 94

Le président Philippe Gallois



Association  
*Le temps des copains*

## SEANCE CINEMA AU FOYER

C'est près de 70 spectateurs (se rajoutant aux 50 millions qui ont déjà vu le film à travers le monde) qui se sont déplacés le samedi 16 février au foyer pour voir et revoir avec plaisir le film *Intouchables*. Le prochain rendez-vous cinéma est fixé au samedi 31 août pour la projection en plein air, maintenant traditionnelle, près du pigeonnier.



L'association *Le temps des copains*

## MARCHE & RANDO VTT

### 6<sup>ème</sup> édition

Départ libre de la place  
de la mairie de 9h à 15h.

*Parcours détente ou  
sportif...*

*Circuits VTT de 10km  
ou 20km avec un  
ravitaillement sur le  
parcours de 9h30 à 11h30*

*Circuit pédestre  
de 10 km*

Fermeture et débalisage



### Inscriptions

Vtt ou pédestre 3 €  
(12 € avec paëlla)

*Parcours gratuits  
moins de 12 ans*

**Buvette**

**Restauration: Paëlla  
10€ sur réservation:**

**04 66 81 91 61**

**04 66 63 03 12**

*Possibilité de repas  
tiré du sac*

CONCOURS DE BOULES

# Garrigues Ste Eulalie

dimanche

5

mai

RENSEIGNEMENTS

**04 66 81 91 61**

# L'ECHO DES GARRIGUES

## **Remerciement :**

Laurent Bancillon remercie toutes les personnes qui ont fait don de santons pour l'agrandissement de la crèche et ceux qui sont venus la re-visiter pour la 4ème année consécutive.

## **FAIRE SON COMPOST C'EST FACILE**

Selon la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 03 août 2009 :

- la production par habitant d'ordures ménagères et assimilées doit être réduite de 7% sur une période de 5 ans.

- la quantité de déchets partant en incinération ou en stockage doit diminuer de 15%.

- le recyclage matière et organique doit être fortement augmenté passant de 35% en 2012 à 45% en 2015.

- concernant les déchets organiques, la priorité doit être mise sur le compostage individuel d'autant plus que dans un proche avenir la redevance d'enlèvement des ordures ménagères prendra en compte les volumes et quantité de déchets produits par foyer.

En effet les bio déchets représentent en moyenne 100 kg par habitant et par an d'où l'intérêt de développer le compostage individuel ou partagé.

Le compostage est un processus biologique de conversion et de valorisation des matières organiques en

un produit stabilisé, hygiénique, semblable à un terreau riche en composés humiques : le **compost**.

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) vient de rééditer son guide :

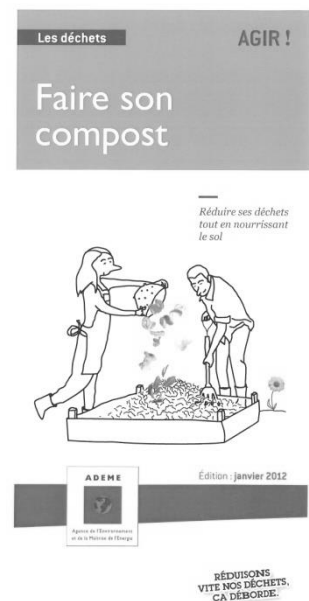
### **FAIRE SON COMPOST**

Ce guide est consultable sur internet en tapant :

« Ademe faire son compost », ou en allant sur le site de Garrigues Ste Eulalie où un

lien vous permettra un accès direct.

Pour ceux qui n'ont pas l'accès à internet un guide papier est disponible au secrétariat de la mairie.



## **REDUIRE SES DECHETS TOUT EN NOURRISSANT LE SOL C'EST POSSIBLE !**

### **DEBROUSSAILLEMENT DESTINE A LIMITER L'INTENSITE DES INCENDIES DE FORET ET A EN LIMITER LA PROPAGATION.**

Ci-dessus le titre de l'arrêté pris par le préfet du Gard en date du 08 janvier 2013 ; arrêté qui précise toutes les obligations de débroussaillage et d'entretien qui incombent aux propriétaires de terrains selon qu'ils soient ou non en zone urbaine, Cet arrêté précise également les pouvoirs du maire en la matière notamment la possibilité de faire exécuter d'office certains travaux

aux frais du propriétaire.

Cet arrêté qui porte le numéro : 2013008-0007 est consultable sur le site de Garrigues Sainte Eulalie ou en mairie.



## APPRENONS A CONNAITRE CES PLANTES QUI NOUS ENTOURENT !

### Aujourd'hui : LE ROMARIN



Le romarin ou *rosmarin officinal* est un arbrisseau de la famille des lamiacées.

Il pousse à l'état sauvage sur le pourtour méditerranéen, surtout dans les garrigues arides et rocailleuses et sur les terrains calcaires.

On dénombre plus de 150 variétés de romarin qui peuvent atteindre jusqu'à 1,50 m de hauteur, voire jusqu'à 2 m en culture.

Il est facilement reconnaissable par ses feuilles persistantes plus longues que larges d'une couleur vert sombre et luisante sur le dessus, leur odeur très camphrée évoque aussi l'encens d'où son nom « *encensier* » en provençal.

La floraison commence dès le mois de février et se poursuit jusqu'en avril/mai. Les fleurs se présentent en grappe assez semblable à des épis dont la couleur varie du bleu au violet, on peut trouver des variétés à fleurs blanches.

Le romarin se multiplie facilement au printemps ou à l'automne par bouturage ou marcottage. Il est cultivé à large échelle en Espagne, en Tunisie, en Italie, en France, en Algérie et au Portugal pour son huile essentielle dont la production mondiale peut atteindre 200 à 300 tonnes par an.

Les branches fraîches de romarin s'emploient comme aromate dans les ragouts, les soupes, les civets et les sauces. Elles sont également utilisées pour parfumer les grillades et entrent dans la confection des marinades ; les plus audacieux les utilisent en infusion, pour parfumer des desserts ou certaines confitures.

Selon une légende, le romarin était à l'origine une plante à fleurs blanches. Avant de donner naissance à Jésus, Marie aurait déposé sa cape de couleur bleue sur un romarin planté devant l'étable et la cape aurait déteint sur l'arbrisseau.

Une autre légende veut qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle un ermite aurait glissé dans une eau de romarin la formule d'une éternelle jeunesse qui aurait permis à Donna Isabella de Hongrie, septuagénaire, laide, paralytique et goutteuse de retrouver la splendeur de ses 20 ans et de séduire un jeune roi de



Pologne. Histoire vraie ou romancée, les dames de la cour de Louis XIV se sont toutes laissées convaincre par les vertus de cette eau.

### L'huile essentielle de ROMARIN

Le romarin, *Rosmarinus officinalis*, est une huile essentielle (HE) majeure d'aromathérapie. Les sommités fleuries sont distillées pour obtenir l'HE. Les différents romarins officinaux ont chacun des propriétés qui leur sont propres :

#### - *Rosmarinus officinalis camphoriferum* → Romarin à camphre

Il est traditionnellement utilisé, par voie orale, pour faciliter la digestion. (Cette HE détoxifie le foie). C'est un bon régulateur nerveux et équilibrant hormonal, par voie olfactive, mais cette HE est alors interdite en cas de cancer hormonal (sein utérus). On l'utilise comme décongestionnant veineux : elle relance la circulation des jambes lourdes et agit sur le déstockage de la cellulite.

Son odeur forte de romarin et de camphre est très répulsive pour les insectes et les parasites. Réservée à l'adulte, elle est contre-indiquée chez l'enfant, la femme enceinte ou allaitante et pour les personnes épileptiques car elle contient des cétones (le camphre).

#### - *Rosmarinus officinalis cineoliferum* → Romarin à cinnéol

Inhalation ou par voie cutanée (deux gouttes sur les poignets).

#### - *Rosmarinus officinalis verbenoniferum* → Romarin à verbenone

Enfin, il calme les congestions pulmonaires en étant mucolytique. Comme il contient un peu de camphre on retrouve les mêmes propriétés : rééquilibrant nerveux et endocrinien. Il peut être employé pour les épisodes dépressifs en aidant lors de situations conflictuelles psychologiques. Comme détoxifiant hépatique, il est salutaire pour la cirrhose et l'hépatite. Cette HE a les mêmes contre-indications que la première. La voie privilégiée est l'inhalation par diffuseur ou les poignets et le mouchoir.

Les HE étant des matières vivantes puissantes, le conseil d'un pharmacien peut toujours conduire vers une bonne utilisation surtout quand celle-ci est délicate.

L'huile essentielle de ROMARIN est considérée comme l'une des huiles essentielles les plus efficaces.

### L'ABUS DE ROMARIN NE PEUT PAS NUIRE !

Stéphanie Henry et Jean Pierre Congy

## RAMASSAGE DE PRINTEMPS

Ce samedi de février le temps n'incitait pas à la promenade mais malgré cette météo peu engageante vers 14 heures nous étions cinq à avoir répondu à l'appel de Matthieu pour mener une opération « bas côtés propres ». Il s'agissait de ramasser tous les débris que les « gentils automobilistes » jettent depuis leurs voitures.

Après avoir parcouru les bas côtés de la route départementale sous le village ainsi que ceux du raccourci qui relie Garrigues à Collorgues, la collecte a été fructueuse et ce n'est pas moins d'une dizaine de grands sacs poubelles qui a rejoint la déchetterie.

Nous espérons qu'à la lecture du résultat de cette opération, les « gentils automobilistes » réfléchiront à deux fois avant de baisser la vitre et de jeter un objet encombrant.

Merci à Matthieu pour son idée ainsi qu'à Monique, Jean Luc, Alain, André et Jean Pierre.

L'équipe envisage une nouvelle opération car la totalité des bas côtés dans la zone de la commune n'a pu être parcourue.

Nous proposons à toutes les bonnes volontés du village de faire une deuxième petite demi-journée de ramassage des ordures sur les bords des routes de Garrigues Sainte Eulalie.

**Le samedi 20 avril 2013 de 10 H à 11H30 environ.**

Le RDV est fixé au hangar municipal de Garrigues Ste Eulalie.

Merci de tous venir avec un gilet jaune fluo que vous avez dans vos voitures...

Si vous avez des gants cela serait bien. Sinon la Mairie en fournira quelques uns ainsi que des sacs poubelles.

Il nous reste à balayer les environs de la déchetterie, la départementale (côté déchetterie et coté Uzès), etc. .... A la fin du ramassage nous irons tout vider à la déchetterie et nous pourrons aussi trinquer ensemble.

Les jeunes sont les bienvenus mais pas des moins de 14-15 ans car certaines zones sont "chaudes" donc il faudra être vigilant et efficace.

Merci d'avance.

### Le Temple peut à nouveau ouvrir ses portes, un petit mot de Madame la Pastourelle :



Depuis quelques temps déjà, la nouvelle se répand dans notre Eglise et fait la joie de tous : la rénovation de la toiture du temple de Garrigues Ste Eulalie est terminée et bientôt, des cultes pourront à nouveau y être célébrés !

C'est l'occasion pour l'Eglise Protestante Unie de Saint-Chaptes et au-delà de la Gardonnenque, d'exprimer toute sa reconnaissance à la municipalité de Garrigues Ste Eulalie grâce à laquelle la réalisation des travaux a pu être menée à bien. Nous remercions également chaleureusement la communauté catholique pour son accueil : en effet, depuis plus d'un an, nous avons très fréquemment célébré nos cultes à l'église catholique de Garrigues.

Merci enfin à l'équipe de bénévoles qui a tout récemment donné de son temps et de son énergie pour rendre le temple de nouveau propre et accueillant.

Le samedi 23 mars à 18h, un premier culte sera célébré au temple de Garrigues Ste Eulalie, et bien d'autres événements suivront, en particulier la kermesse le 12 mai et le culte de Pentecôte le 19 mai prochain : cette célébration qui réunira petits et grands de tout l'Ensemble sera l'occasion de nous réjouir à Garrigues, dans le temple rénové ! **Véronique Specia**

## VOILA LE PRINTEMPS SORTEZ LES BATONS



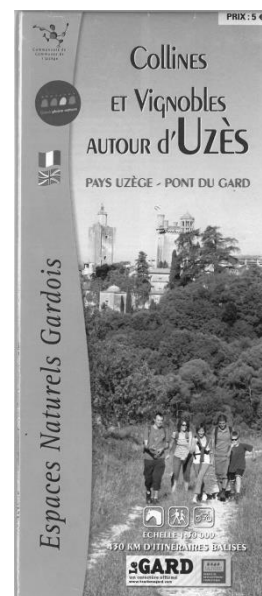
Bien entendu il s'agit des bâtons de marche car la Communauté de Communes du Pays d'Uzès vient d'éditer en partenariat avec le pays Uzège-Pont du Gard et le Conseil Général un

cartoguide de randonnées sous le titre « Collines et Vignobles autour d'Uzès ». Ce cartoguide permet des ballades à pied, en VTT, à cheval dans 25 villages autour d'Uzès avec un balisage adapté sur les 430 km répertoriés dont une douzaine sur notre commune.

Le cartoguide est en vente à l'office du Tourisme d'Uzès ainsi que dans les librairies et les détaillants de presse pour le prix de 5 €.

Cette réalisation a coûté 73 000 € à l'ensemble des communes concernées, dépense subventionnée à 68%. La mise en place des différents panneaux sur notre commune a été coordonnée par les élus et coûte la somme de 8 800 € qui après déduction de la subvention nous sera facturée 2 800 €.

Nous avons déjà pu constater certaines dégradations de la signalétique ce qui est vraiment déplorable et un appel est lancé à tous pour respecter et faire respecter les différents panneaux. Et surtout n'oubliez pas que :



## PLUS ON MARCHE PLUS ON SE SENT ENERGIQUE ET DE BONNE HUMEUR



## RENOUVELLEMENT DE MATERIEL

En mars 2010, la municipalité a procédé à l'acquisition d'un tracto- pelle d'occasion de marque CASE pour la somme de 15500€. Cet engin qui avait environ 14000 heures s'est avéré très utile mais compte tenu de son utilisation, il allait nécessiter des réparations importantes.

Une réflexion s'est engagée et vu les besoins d'engin (500 heures par an) ainsi que les services rendus autant par la souplesse d'utilisation que par les divers chantiers qui ont pu être initiés, il a été décidé de son renouvellement.

Le choix s'est porté sur un tracto-pelle de marque CASE sorti en 2006 et affichant 1800 heures.

Ce nouveau tracto-pelle a été acquis pour la somme de 34600 € à laquelle il faut soustraire une reprise de l'ancien à hauteur de 9000 €.

Habitants du village, veuillez noter que les employés municipaux sont passés du vert au jaune mais seront toujours aussi efficaces.



## UTILISATION DES SACS BLEUS DESTINES A LA COLLECTE DU TRI SELECTIF

Dès son origine, la collecte sélective s'est effectuée avec des sacs spéciaux distribués à la population cette utilisation ayant pour but de mieux identifier les déchets concernés et de les amener au centre de tri.

Depuis quelques temps nous observons une mauvaise utilisation de ces sacs que l'on peut retrouver à la déchetterie ou le jour du ramassage des ordures ménagères destinées à l'incinération.

Cette dérive augmente d'une part le coût d'achat des sacs (plus de 10 000€ annuel pour le syndicat) et la confusion dans la destination de leur contenu avec un moindre rendement du tri sélectif ce qui a un impact financier non négligeable car une tonne triée rapporte 55€ et une tonne incinérée coûte 72€.

Afin de faire cesser cette mauvaise utilisation des sacs bleus, le président du

Smictom de Massargues a donné instruction à la société OCEAN responsable de la collecte de respecter scrupuleusement à partir du 1<sup>er</sup> février 2013 les données du contrat de ramassage, ce qui aura pour conséquence de ne ramasser les sacs bleus que le jour de collecte sélective et uniquement ceux dont le contenu relève de cette collecte.

## ***LES ACTIVITES DU RELAIS ASSISTANTS MATERNELS A GARRIGUES STE EULALIE***

*« Depuis septembre 2012, la mairie de Garrigues St Eulalie accueille pour des ateliers et rendez-vous le Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes Pays d'Uzège.*

*En effet, deux jeudis matin par mois, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles ont en garde peuvent venir partager un moment convivial dans les locaux de la mairie. Ces ateliers, animés*

*par la responsable du RAM sont l'occasion de jouer, confectionner de petits objets et lire des histoires. Des ateliers de conte et d'éveil musical sont également proposés aux enfants. La participation à ces ateliers est gratuite mais se fait impérativement sur inscription.*

*En plus de ces ateliers d'éveil, la mairie met à la disposition du Ram une salle de réunion, un mardi après-midi par mois, pour permettre aux assistantes maternelles et aux parents de rencontrer la responsable pour des questions administratives (comment élaborer un contrat, quels documents fournir à la fin du contrat, etc).*

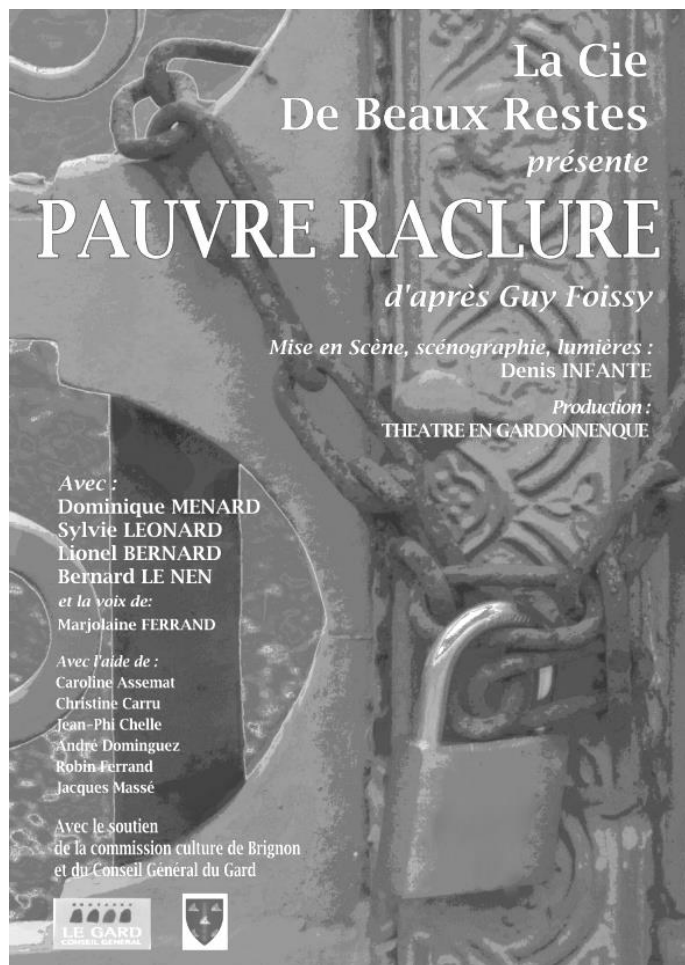


*Pour toute information complémentaire concernant le fonctionnement du RAM, pour connaître dates et les modalités d'inscriptions aux ateliers ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la responsable, Mme Juliette Da Silva, par téléphone au 09 80 36 54 ou par mail à l'adresse suivante : [ram@ccpaysduzes.fr](mailto:ram@ccpaysduzes.fr)*



## SOIREE THEATRE

La Compagnie *De Beaux Restes* vous convie à la représentation gratuite du  
**Samedi 23 mars à 20h30**  
(durée du spectacle, 1h10) au foyer de Garrigues Sainte Eulalie  
*A partir de 12 ans*



### Pauvre Raclure *D'après Guy Foissy*

Des situations, des rencontres, des dialogues, le plus souvent drôles, mais aussi tragiques, toujours teintés d'humour noir !  
C'est un peu la vie qui passe ...

- *Qui sont ces personnages ? Où vivent-ils ? Que font-ils ?*
- *A vrai dire, je ne l'explique pas*
- ...

#### Deux pièces courtes :

- *Deux petits vieux sur un banc qui repèrent une jeune fille dans un parc ....*
- *Une femme qui se rend chez une voyante déjantée ...*

\*\*\*\*\*

*Guy Foissy* est né à Dakar en 1932, ses premières pièces ont été créées en 1956 au Théâtre de la Huchette à Paris. Puis en 1965 par la Compagnie Jean-Marie Serreau-André-Louis Périnetti. Actuellement plus de 80 de ses pièces ont été jouées, en France et dans plus de 35 pays, et traduites dans une quinzaine de langues.

Merci à la Cie De Beaux Restes qui nous offre ce spectacle en remerciement de l'utilisation du foyer communal pour ses répétitions hebdomadaires.

Une collation sera offerte après le spectacle pour mieux connaître ces passionnés de théâtre qui toutes les semaines sont à Garrigues.

**ENEZ NOMBREUX**



# La page de la Bibliothèque Municipale

## Portage à domicile

Afin de rassembler un maximum de public, les bénévoles de la bibliothèque sont prêts à effectuer du portage de livres à domicile pour les personnes qui ont des difficultés de déplacements.

Afin de rencontrer celles et ceux susceptibles d'être intéressés et de leur présenter la démarche nous les invitons à contacter la bénévole de la bibliothèque en charge de cette offre : Fabienne POLO : Téléphone 04 66 87 74 17 ou 06 07 80 76 30

Bien entendu nous souhaitons une participation de l'entourage voire du voisinage.

## L'heure du Conte

Comme d'habitude le printemps verra Fabienne et Monique livrer leurs belles histoires à nos plus jeunes lecteurs :

**Mardi 9 avril et 14 Mai 2013** à 10h30 pour les 0-3 ans

**Mercredi 17 avril et 22 Mai 2013** à 16h30 pour tous les enfants curieux des mots.



## Horaires

Nous rappelons à nos adhérents que la bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Pâques, ainsi que le 8 Mai, nous vous attendons tous nombreux vendredi 10 Mai pour la reprise.



*moi ce livre ressemble à une biographie, car il s'agit destin d'un homme d'exception : Alexandre Yersin.*

*Alexandre Yersin est un héros voyageur qui dès l'âge tuberculose et la diphtérie à l'institut Pasteur ; il fait téméraires aux semelles de vents et effectue de Amérique du sud et s'installe en Indochine où il 1894.*

*Il est également le premier à développer dans ce pays du caoutchouc en partenariat avec Michelin.*

*Ce livre, c'est l'histoire d'une vie, la vie hors du commun d'un individu exceptionnel, une aventure haletante et passionnante.*

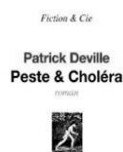
**Jean-Pierre**

## « Le livre que j'ai aimé »

### Un lecteur vous donne envie de lire :

« Il s'agit du livre de Patrick Deville Peste & Choléra qui a été couronné par le

*Bien que rangé*



*prix Femina en 2012. dans la catégorie « romans » pour d'une formidable épopée sur le*

*de 22 ans travaille sur la partie de ces « pasteuriens » nombreux périple en Afrique, en découvrira le bacille de la peste en*



*la culture de l'hévéa et devient le roi*

Cet ouvrage fait partie de la cinquantaine d'ouvrages acquise par la bibliothèque au début de l'année dans le cadre de la dotation municipale.

Vous pouvez venir l'emprunter à la bibliothèque municipale, il vous en coûtera, le prix d'un abonnement de 5 euros à l'année pour toute la famille, et 365 jours de lectures des plus diverses en perspective !!!

Vous êtes déjà abonné, et vous avez envie de faire partager un de vos coups de cœur littéraire, n'hésitez pas à déposer votre texte à la bibliothèque nous le ferons paraître dans le bulletin à venir.

## LES NOUVELLES DU R.P.I.

### SEMAINE AU SKI



Les élèves de CM1-CM2 sont partis skier à L'Alpe Du Grand Serre en Isère, du lundi 18 février au vendredi 22 février 2013. Cette classe transplantée est désormais une pratique pédagogique qui dure depuis 13 ans. Merci à Madame Borrelli et à Monsieur Perez de les avoir si gentiment accompagnés tout le long de ce séjour !

Le bus a démarré à six heures trente précises et tous les enfants l'attendaient impatiemment. Après avoir fait une halte à Euzet-Les-Bains pour prendre les enfants du CP-CE1, les deux accompagnateurs et Géraldine leur enseignante, l'aventure tant attendue pouvait enfin commencer.

Beaucoup d'enfants trouvèrent le voyage long. Pour éviter de perdre patience, certains écoutaient de la musique, d'autres lisaient ou faisaient des mots croisés.

Peu à peu, le paysage se transforma et nos skieurs en herbe s'intéressèrent davantage à ce qui se passait à l'extérieur.

Leur joie fut immense lorsqu'ils aperçurent la quantité de neige à hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée du centre : ce qui obligea nos jeunes voyageurs à porter leurs bagages jusqu'au hall d'entrée.

Ils étaient enfin arrivés au centre de sports et de loisirs dans le hameau de Moulin-Vieux situé dans la commune de Lavaldens en Isère.

Une fois les enfants restaurés et installés, ce fut le moment de la location du matériel : casque chaussures, skis et bâtons.

Le centre n'étant pas dans la station même, tous les jours les élèves prenaient le bus pendant un quart d'heure pour se rendre à L'Alpe Du Grand Serre. Ils portaient, harnachés, avec leurs chaussures de skis aux pieds, gants, combinaison, sans oublier le casque.

Que dire de plus si ce n'est que ce séjour s'est merveilleusement bien passé, que les enfants garderont à jamais des souvenirs (bons ou moins bons) de cette classe de neige.

Les élèves du CM1 - CM2 renouvellent comme chaque année leurs remerciements à toutes les personnes qui ont permis que cette classe transplantée ait lieu.

*J.Accabat*

#### **Quelques réactions d'enfants après le retour en classe :**

Dans le bus ma maman me manquait mais la maîtresse m'a rassuré et j'ai passé un très bon séjour.. *Théo G.*

Je me suis retrouvé dans un « désert de blancheur ». *Vincent C.*

J'ai encore raté ma première étoile. *Alexe A.*

J'ai pris le « tire-fesses » et le télésiège pour la première fois. *Aurélien M.*

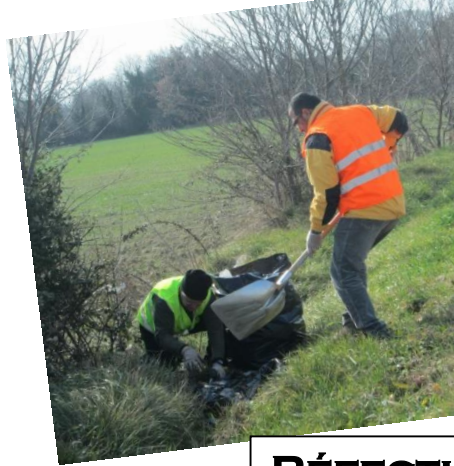
J'étais plus à l'aise et j'ai obtenu mon étoile de bronze. *Dorian S.*

**L'agenda en bref :**  
**Samedi 23 Mars :**  
**Soirée Théâtre**  
**Dimanche 7 avril :**  
**Kermesse Terre des Enfants**  
**Dimanche 14 avril :**  
**Marché aux fleurs**  
**Dimanche 5 mai :**  
**Marche, VTT**  
**Mercredi 8 Mai :**  
**Cérémonie au monument aux morts**  
**Dimanche 12 mai :**  
**Kermesse de la communauté protestante**  
**Samedi 22 juin :**  
**Fête de la Musique**

**Samedi  
23 Mars  
à 20 h  
30 au  
foyer  
Soirée  
théâtre**



**Rendez vous le samedi 20 avril  
pour une nouvelle campagne**



**Vue d'en haut**

**RÉFECTION DU TEMPLE**

